

LAMIREAU Thierry
Lieu de vie: Haute-Savoie / France
Enseignant à la retraite
Réalisateur du film "Uranium en Limousin"
Irradié en fin de vie

Objet:

Utilisation d'armes à l'uranium "appauvri" et chimiques
par la France sur ordre des Chefs des Armées
Nicolas Sarkozy
François Hollande
Emmanuel Macron
induisant des crimes de guerre et des crimes contre l'Humanité
Plainte sur la base de l'article 15 du Statut de Rome
-10 décembre 2021-

Monsieur le Procureur de la Cour Pénale Internationale,

Veuillez recevoir par la présente une plainte pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité en direction des trois chefs de l'État français et, de fait, chefs des armées.

Chaque jour, ces trois chefs d'État ont ordonné et ordonnent des ordres à l'origine de bombardements utilisant des armes à l'uranium "appauvri" induisant des pollutions/contaminations in situ dans de très nombreux pays.
Après chaque bombardement, la pollution chimique et radioactive monte dans la stratosphère pour faire plusieurs fois le tour de la terre et se redépose in fine dans de nombreux pays dont la France.

Dans les documents joints, vous pourrez constater les effets sur ma région en Haute-Savoie près d'Annecy en France et sur toute l'Europe.
La population est, sans le savoir, irradiée régulièrement par ces particules très fines, ce qui est une atteinte à la santé des citoyens réalisée sciemment par ces trois chefs d'État.

C'est une destruction progressive de la santé publique puisque l'ADN de chaque individu est touché; cette destruction est transmissible de génération en génération.
Les pollutions des armes à l'uranium sont, de par leur activité radiologique, présentes sur la planète pour...4,5 milliards d'années !
L'utilisation de ces armes est à l'origine de très nombreuses maladies comme les malformations congénitales, les cancers, les leucémies etc.
Je suis, bien sûr, moi-même touché par ces effets qui sont cumulatifs et ont, de fait, participé à la mise en place de ma maladie définitive et incurable au cerveau (leucopathie vasculaire de Fazekas / cf.fin de mon article mis en lien hypertexte).
Les médecins ne peuvent me dire si ma fin arrivera dans six mois ou quatre ans...

L'utilisation de ces armes n'est pas nécessaire dans les conflits même si les pays utilisateurs les considèrent comme idéales pour détruire des lieux, du matériel et le monde du vivant d'une manière plus insidieuse...

La France utilise donc ces armes sur ordre des Chefs d'État / Chefs des armées tels que Nicolas Sarkozy, François Hollande et Emmanuel Macron.

Ils sont donc coupables de crimes de guerre et de crimes contre l'Humanité.

Mon argumentation se trouve dans le lien suivant:

<http://lesoufflecestmavie.unblog.fr/2020/09/10/radioactivite-larmee-francaise-a-merde-le-4-septembre-2020-thierry-lamireau/>

J'ose espérer, Monsieur le Procureur, que ma plainte sera prise en considération et qu'elle impliquera une condamnation des responsables concernés.

Mes enquêtes démontrent que des crimes de guerre et des crimes contre l'Humanité sont réalisés par les Chefs d'État français, notamment sur la base de l'article 15 du Statut de Rome.

Veillez agréer, Monsieur le Procureur, l'expression de mon plus profond respect.

Thierry LAMIREAU